

## RESEAU BREIZH PARALYSIE CEREBRALE

Réseau de Santé pour la prise en charge globale et la prévention des complications liées au vieillissement de la personne paralysée cérébrale Adulte

# Formulaire d'adhésion

### Au Réseau de santé BREIZH PARALYSIE CEREBRALE

## Professionnels de Santé

Nom, Prenom:				
Profession:				
Adresse (professionnelle):				
Tél :				
E Mail :				
Vous êtes :	Vous exercez en secteur:			
- Neurologue				
<ul> <li>Médecin de MPR</li> </ul>		- Etablissement		
<ul> <li>Médecin généraliste</li> </ul>				
- Infirmière		- Libéral		
- Kinésithérapeute				
- Autre :				
Accessible pour les personnes en Accessible pour les personnes en L'accessibilité est à vérifier pou électrique	n fauteuil roulant él		□ oui □ oui □ manuel	<ul><li>□ non</li><li>□ non</li><li>□</li></ul>
☐ Vous souhaitez adhérer au la charte régissant son fonctionn		lysie Cérébr	ale; vous avez	lu et approuvé
Date :	Date: Signature			

#### A renvoyer à :

Réseau Breizh Paralysie Cérébrale Pôle MPR Saint Hélier 54, rue Saint Hélier 35043 RENNES Cedex

N.B : Pour avoir accès à l'intégralité des informations du site internet, l'adhésion à l'association Neuro-Bretagne est nécessaire (voir conditions sur site).

<sup>\*</sup> La charte du réseau Breizh Paralysie Cérébrale est disponible sur le site neurobretagne.org

1) Dans votre cadre professionnel, vous suivez :				
- Des enfants Paralysés Cérébraux : ☐ aucun ☐ 1 à 2 ☐ 2 à 4 ☐ 5 à 6 ☐ 7 et + - Des adultes Paralysés Cérébraux : ☐ aucun ☐ 1 à 2 ☐ 2 à 4 ☐ 5 à 6 ☐ 7 et +				
2) En ce qui concerne l'infirmité motrice cérébrale, vous souhaitez avoir plus d'information sur :				
☐ l'étiologie, le diagnostic ☐ la prise en charge de la douleur ☐ le pronostic et l'espérance de vie ☐ la difficulté de poser un autre diagnostic				
<ul> <li>☐ les médicaments</li> <li>☐ les techniques spécifiques de rééducation</li> <li>☐ la prise en charge de la spasticité</li> <li>☐ l'appareillage</li> <li>☐ les indications chirurgicales</li> </ul>				
☐ les correspondants de prise en charge, les filières ☐ les conséquences du vieillissement ☐ la prévention				
Les troubles associés : □visuel □auditif □respiratoire □sphinctérien				
<ul> <li>□ troubles cognitifs et pronostic d'intégration sociale</li> <li>□ les troubles phonatoires</li> <li>□ la déglutition/l'alimentation</li> <li>□ les troubles psychopathologiques</li> <li>□ les manipulations dans les gestes de la vie quotidienne</li> </ul>				
☐ la vie sociale et les interactions familiales ☐ la vie affective et sexuelle, la parentalité				
☐ les possibilités d'hébergement ☐ l'accueil temporaire				
☐ les associations ☐ l'orientation socio professionnelle (travail, CAT etc.)				
□ autres :				
3) Si l'on vous adresse des adultes Paralysés Cérébraux, que faut-il leur préciser ? (par exemple : existe-t-il des conditions particulières d'accessibilité, à la prise de rendez-vous doivent-ils préciser le handicap pour que vous puissiez prévoir plus de temps, avez-vous une spécialité,)				
4) Autres commentaires, propositions, difficultés rencontrées				

<sup>«</sup> Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter les contacts avec les professionnels de la santé, l'orientation des usagers du réseau et l'évaluation du réseau Breizh Paralysie Cérébrale. Les destinataires des données sont les membres permanents du réseau Breizh Paralysie Cérébrale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au réseau Breizh Paralysie Cérébrale (02.99.29.50.16 – Poste 5235). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»